

Séance du 23 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Bernard DEVOUCOUX,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BOUZIN Jean-Marc, M. BURLOT Jean-François, M. CROCHET Didier, M. DEVOUCOUX Bernard, Mme GOYET Béatrice, M. JAFFUEL Sylvain, M. MAGERAND Patrick, Mme MARTINS Christine, Mme MURE Aurélie, Mme RICHARD Sylvie, Mme RONDEPIERRE Frédérique

Procurations :

Mme BARBECOT Catherine donne pouvoir à Mme RICHARD Sylvie

Etai(en)t absent(s) :

M. de LARMINAT Pierre, M. SEIDLER Mickaël

Date de la convocation
10 février 2026

Etai(en)t excusé(s) :

Mme BARBECOT Catherine, M. HOUBÉ Pierre

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme MURE Aurélie

__/__/__

et publication du

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

réuni sous la présidence de Bernard DEVOUCOUX, Maire

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 156 805,66

Recettes : 156 805,66

Fonctionnement

Dépenses : 193 919,84

Recettes : 193 919,84

Pour rappel, total budget :

Investissement

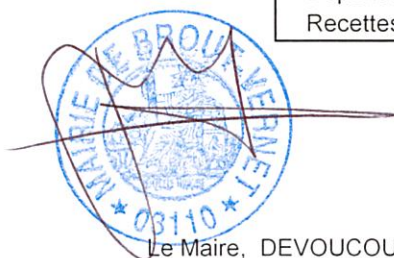
Dépenses : 156 805,66 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 156 805,66 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 193 919,84 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 193 919,84 (dont 0,00 de RAR)



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Broût-Vernet

Le Maire, DEVOUCOUX Bernard

le(s) secrétaire(s) de séance

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 10/02/2026

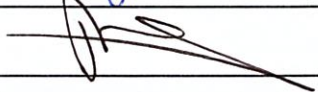
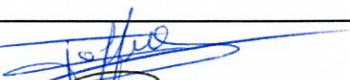
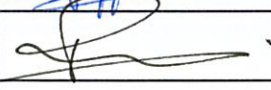
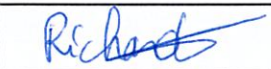
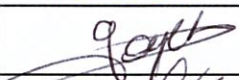
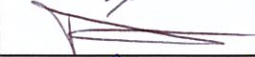
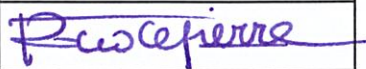
Présenté par le Maire (1),

A Broût-Vernet, le 23/02/2026

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante(2), réunie en session Ordinaire

A Broût-Vernet, le 23/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3).

M. BOUZIN Jean-Marc	
M. BURLLOT Jean-François	
M. CROCHET Didier	
M. DEVOUCOUX Bernard	
M. HOUBÉ Pierre	
M. JAFFUEL Sylvain	
M. MAGERAND Patrick	
M. de LARMINAT Pierre	
Mme BARBECOT Catherine donne pouvoir à Mme RICHARD Sylvie	
Mme GOYET Béatrice	
Mme MARTINS Christine	
Mme MURE Aurélie	
Mme RICHARD Sylvie	
Mme RONDEPIERRE Frédérique	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Broût-Vernet, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.